

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Discours du président de la République devant les Chambres du Parlement réunies en congrès

Mesdames et Messieurs les députés, Mesdames et Messieurs les sénateurs, Conformément à la Constitution gabonaise qui donne, en son article 24, le droit au président de la République de s'exprimer devant la Représentation nationale, je voudrais, en ce jour, m'adresser à vous.

Issu du suffrage universel direct et indirect, vous êtes l'expression et l'incarnation de la volonté nationale. La voix légitime, reconnue et acceptée de l'ensemble des Gabonaises et des Gabonais, qui vous ont élus.

Aussi, est-ce avec gravité et responsabilité que j'exerce ce droit qui m'est accordé, tout en le considérant comme un devoir démocratique.

Chers parlementaires, Comme vous le savez, ces dernières années, notre pays, a connu des moments difficiles, éprouvants.

Toutefois, dans la tempête et la tourmente, que ce soit au niveau de l'Exécutif, du Législatif ou du Judiciaire, nos institutions n'ont jamais vacillé. Elles ont démontré, aux yeux de tous, leur solidité, mais également leur capacité d'adaptation et de résilience. En effet, pour exister, fonctionner, se projeter dans la durée, une démocratie ne doit pas s'enfermer dans un carcan rigide.

Mais accepter de considérer les nouvelles donnees qui surgissent dans un environnement en constante mutation, et apporter de véritables réponses aux questions sociétales qui se posent. C'est ainsi que, tirant les leçons des événements passés, et convaincus que " gouverner, c'est prévoir ", vous avez procédé, au mois de décembre dernier, aux nécessaires ajustements, avec pour seul objectif de consolider notre édifice constitutionnel, de le rendre plus efficace et plus démocratique.

Certains points ont été précisés, circonscrits, clairement énoncés par le législateur afin qu'ils ne soient point l'objet de multiples interprétations ni de contestation.

Cela concerne notamment la réglementation en cas d'empêchement, temporaire ou définitif, du président de la République, et de vacance du pouvoir. Ou encore, la responsabilité pénale du chef de l'État qui, bien que protégé dans l'exercice de ses fonctions, ne bénéficie pas d'une impunité absolue.

D'autres points ont été intégrés. Ainsi la possibilité, désormais offerte au président de la République, de

nommer 15 sénateurs sur 52 afin de donner l'opportunité à des hommes et des femmes, aux compétences confirmées et reconnues, de contribuer valablement à l'édification et à l'affermissement de notre démocratie. Ces initiatives nécessitent, des dignes représentants du pouvoir législatif que vous êtes, du discernement, de la clairvoyance, de la sagesse. Aussi, voudrais-je vous exprimer mes vives félicitations.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, Aujourd'hui, plus que jamais par le passé, nous devons nous rappeler la finalité de nos choix et de nos actes. Pourquoi cette quête d'une démocratie de plus en plus libérale ?

Pourquoi ces réformes audacieuses si ce n'est pour parvenir à la réalisation du bien commun, au service du plus grand nombre ?

Notre boussole doit être celle-là : garantir la paix et la sécurité, promouvoir la liberté, l'égalité et le bien-être de tous nos compatriotes.

La sécurité est la première des libertés. La sécurité, résulte de la paix. Cette paix, nous devons tout faire pour la préserver. La préserver jalousement. Sur le plan extérieur, nous pouvons nous réjouir de la récente élection de notre pays au siège de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'Onu.

Mais nous devons également tout faire pour préserver cette paix sur le plan intérieur. Une paix qui fait partie de notre histoire politique et qui manque parfois cruellement ailleurs en Afrique.

Cela s'appelle la concorde civile, le vivre-ensemble.

Elle est le fruit d'une démocratie apaisée où nos concitoyens se sentent légitimement représentés à travers leurs élus, vous et moi.

À cet égard, je salue la réouverture du palais Léon Mba. Tel un phénix, il renaît de ses cendres. C'est la preuve que si l'on peut s'en prendre à un bâtiment, on ne peut attenter à une idée, a fortiori à un idéal. Que chacun se le dise, la démocratie au Gabon est sacrée !

Pour garantir la paix dans notre pays, il faut assurer la Justice sociale entre tous nos concitoyens.

Cette justice sociale porte un nom : l'égalité. Le programme " Gabon Égalité ", qui comprend une composante législative, en est une parfaite incarnation car il vise à rendre notre

société plus juste, plus équitable, plus protectrice envers les personnes faibles et vulnérables.

C'est tout le sens des trois projets de loi adoptés en mars dernier par le gouvernement, afin d'intensifier la lutte contre les violences faites aux femmes et garantir efficacement et durablement l'égalité en droit et dans les faits entre les femmes et les hommes.

Ces textes, qui modifient à la fois le Code pénal, et le Code civil, vous les avez, Mesdames et Messieurs les parlementaires, récemment votés à une très large majorité.

Je vous en félicite. Vous vous en êtes approprié l'esprit, et la lettre. Vous avez su saisir cette opportunité historique. Opportunité d'emmener la société gabonaise à faire un pas de géant.

À s'arrimer à la modernité, tout en préservant ses traditions et son socle culturel. Opportunité de soutenir, de préserver, de garantir, par des textes de loi, le rôle prépondérant que la femme gabonaise a toujours occupé au sein de nos familles et de nos communautés. Vous avez fait du programme " Gabon Égalité ", non pas un slogan, Mais une réalité. Vous pouvez en être fiers !

Mesdames et Messieurs, Légiférer, tout comme gouverner, c'est prendre conscience non seulement de ses droits, mais aussi de ses responsabilités et de ses devoirs.

Cela exige du courage, beaucoup de courage et de l'abnégation, pour ne pas emprunter la voie du populisme.

En ma qualité de président de la République et donc de premier magistrat du pays, je suis amené, au quotidien, à faire des choix difficiles et procéder à des arbitrages qui ont une incidence sur la vie de près de 2 millions de nos compatriotes.

C'était notamment le cas ces derniers mois, avec la crise sanitaire mondiale sans précédent, qui n'a pas épargné notre pays, en déstructurant nos sociétés et en renversant le socle de nos vies. Face à cette terrible pandémie de la covid 19, les décisions que j'ai prises, notamment l'instauration du couvre-feu ou le confinement, n'ont pas toujours été comprises par les populations.

Elles ont suscité des critiques, voire des contestations. Néanmoins, je les ai prises. J'ai agi.

J'ai agi en mon âme et conscience, dans le souci permanent de protéger mes compatriotes. De sauver des vies, de sauver toutes les vies. Et s'il m'était donné de le refaire, je le referai, sans



Photo: DRI/L'Union

aucune hésitation.

En effet, c'est grâce à ces choix douloureux, à notre sens de responsabilité et de solidarité que notre pays a été mieux protégé que beaucoup d'autres. Nous pouvons nous en féliciter : le Gabon est cité comme une référence sur le continent pour sa gestion rigoureuse de la crise sanitaire. Pour sa capacité à tester, à soigner, et maintenant, à vacciner.

Mesdames et Messieurs les parlementaires, Le populisme est une voie large et facile d'accès.

Toutefois il conduit toujours à une impasse. Il est, tout comme la démagogie, l'antidote de la démocratie.

Aussi, voudrais-je vous rappeler, si besoin est, que dans ce temple de la loi, seul l'intérêt supérieur de la Nation doit primer.

En votre qualité d'élus du peuple, vous avez l'honneur de légiférer, de façonner le cadre juridique qui permet la vie en société. Vous avez également un devoir de responsabilité. Ne le perdez jamais de vue.

Par vos votes, vous pouvez impacter positivement ou non le cours d'une vie, la préserver ou non des abus de toutes sortes, la sauver ou la condamner.

Vous pouvez permettre à nos mères, nos épouses, nos filles, d'avoir des opportunités égales à celles des hommes. C'est l'essence même des propositions faites dans le cadre du programme " Gabon Égalité " et il y va de l'intérêt général dans notre pays.

Oui, vous avez devant vous une opportunité historique d'engager résolument notre pays dans une voie plus ambitieuse, plus prometteuse, plus équitable. Par les réformes législatives et sociétales, mais aussi par l'adoption des stratégies qui favorisent une croissance endogène et durable.

Ainsi, toutes les mesures que nous avons prises, toutes les actions que nous avons menées, participent à

cette ferme et unique volonté de promouvoir le bien-être collectif et de favoriser l'émergence d'une société gabonaise plus humaniste, plus solidaire. Il s'agit pour nous, aujourd'hui, d'intensifier et d'accélérer les mécanismes déjà amorcés, notamment grâce au " Plan d'Accélération de la Transformation " qui a été présenté en début d'année.

Il est primordial de diversifier notre économie, de créer davantage de valeur ajoutée localement, de réduire les importations et notre dépendance de l'extraction des matières premières.

Nous devons également revoir notre système de formation pour mieux l'adapter aux exigences actuelles et favoriser une meilleure répartition des richesses tout en alliant le respect de l'environnement et le développement socio-économique.

Un autre défi est de renforcer, et d'améliorer, notre dispositif de santé sur l'ensemble de notre territoire, et de pérenniser la solidarité entre les générations.

Envers nos aînés, avec la consolidation du système de retraite. Envers les jeunes, avec les bourses étudiantes. Envers les personnes malades et les plus vulnérables, avec l'assurance-maladie.

Chers députés, chers sénateurs, Pour mener à son terme ce vaste mouvement que nous avons initié, j'ai résolument besoin de votre soutien et de votre confiance.

Je sais pouvoir compter sur chacune et chacun d'entre vous. Sur votre sens de l'intérêt général, des responsabilités, de la loyauté. Sur la volonté qui est la vôtre, de voir le nom " GABON " inscrit sur la scène continentale et internationale, comme un modèle à suivre.

Ne laissons pas de petits intérêts particuliers ni des agendas cachés désagréger notre unité, notre solidarité et notre vivre ensemble.

Que Dieu vous bénisse, et qu'il bénisse le Gabon !